



Communiqué

Pour diffusion immédiate

ADOPTION DU BUDGET 2020

Sainte-Martine, le 18 décembre 2019 – Le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté à la séance publique d’hier soir un budget de 7 270 752 \$, pour l’année financière 2020. Le nouveau rôle triennal d’évaluation foncière, en vigueur dès le 1^{er} janvier 2020, engendre une augmentation moyenne de 9 % de la valeur foncière. La Municipalité prévoit une hausse moyenne du compte de taxes résidentielles de 2.4 %.

L’adoption d’un budget équilibré représente pour la Municipalité des revenus de 7 260 317 \$, des dépenses de 7 270 752 \$ et des affectations de 10 435 \$ qui serviront, entre autres, à financer les fêtes du 175^e anniversaire de la Municipalité. Le budget 2020 sera marqué par des améliorations en matière de sécurité incendie, de sports et loisirs, de communications et de développement durable. Des projets de resurfacement et de remplacement d’infrastructures sont également prévus au cours de cet exercice financier. « Notre engagement était que le pourcentage d’augmentation du compte de taxes se rapproche le plus possible du taux d’inflation du Québec, qui se trouvait à 2.3 % en novembre dernier, et ce tout en poursuivant les investissements et améliorant les services à la population. Avec un pourcentage moyen d’augmentation du compte de taxes se situant à 2.4 %, nous pensons que nous avons réussi à atteindre notre cible » mentionne la mairesse Maude Laberge.

UNE AUGMENTATION SELON LE NOUVEAU RÔLE D’ÉVALUATION

En vigueur le 1^{er} janvier 2020, le nouveau rôle d’évaluation foncière établit la valeur des propriétés pour les années 2020, 2021 et 2022. L’augmentation moyenne des valeurs foncières représente 9 %. La valeur de la maison moyenne passe de 252 362 en 2019 à 276 743 pour la prochaine année. Une augmentation du compte de taxes de 2.4 % serait donc de 55.40 \$.

INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

Le programme triennal des immobilisations (PTI) prévoit des projets totalisant 4,3 M\$ pour 2020. Parmi ces projets à être réalisés, la Municipalité planifie la réfection et le pavage de rues urbanisées et de routes rurales, la réfection du terrain de baseball, ainsi que les mises aux normes et réfections des stations de pompage et du réseau de distribution de l’eau potable. Les investissements prévus pour les années suivantes représentent 3,3 M\$ en 2021 et 2,8 M\$ en 2022.

Le budget détaillé peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité au www.municipalite.sainte-martine.qc.ca. Le compte de taxes sera acheminé par la poste en janvier prochain.

- 30 -

Source :
Audrey Caza
Responsable des communications
communication@municipalite.sainte-martine.qc.ca
450 427-3050 poste 241